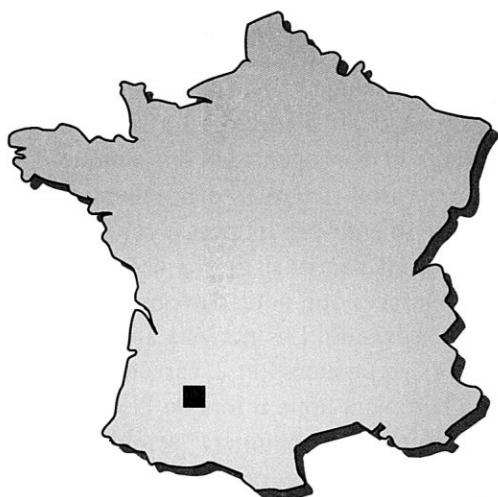


LE GISEMENT DE PENNON (commune d'Eyres - Moncube, Landes), QUELQUES ÉLÉMENTS POUR UNE INTERPRÉTATION NOUVELLE.

Michel Lenoir*

A la mémoire de Cl. Thibault, géologue et préhistorien (1933-1980).



Résumé : Le gisement de Pénnon a été fouillé par Cl. Thibault qui en a effectué l'étude géologique et en a décrit les industries, signalant la présence de Châtelperronien, de Moustérien et d'Acheuléen. Une révision récente du matériel lithique remet en question la présence de Moustérien et de Châtelperronien dans les niveaux supérieurs de ce gisement et suggère l'appartenance à des technocomplexes plus récents (Epipaléolithique).

Mots clefs : Mousterian, Chatelperronien, Chalosse, flint outcrops.

Abstract : The site of Pénnon was dug by Cl. Thibault who studied it as a geologist and a prehistorian, mentioning there, Chatelperronian, Mousterian and Acheulean. The revision of the lithic assemblages of this site calls in question the attribution of the upper levels to Chatelperronian and Mousterian and they more probably belong to the Epipaleolithic.

Key-words : Mousterian, Chatelperronian, Chalosse, flint outcrops.

Resumen : Las excavaciones del yacimiento de Pénnon han sido efectuadas por el Sr. Cl. Thibault, realizando también el estudio geológico y la descripción de sus industrias señalando la presencia del chatelperroniense, del Musteriense y del Achelense. Una reciente revisión del material lítico pone en duda la presencia del musteriense y del chatelperroniense en los niveles superiores de este yacimiento, sugiriendo su pertenencia a tecnocomplejos más recientes (Espipaleolítico).

Palabras-claves : Mousterian, Chatelperronian, Chalosse, flint outcrops.

Ce site de plein air de la Chalosse, fouillé et étudié par Cl. Thibault est établi sur des colluvions et des coulées de solifluxion au bas d'un versant orienté à l'est. La stratigraphie relevée et décrite par Cl. Thibault est la suivante de haut en bas (C. Thibault, 1970, 1976) :

Couches I, II, III : Sables limono-argileux à graviers et débris calcaires plus abondants dans la couche III. Un premier niveau archéologique apparaît à la base de la couche I au contact de la couche II, tandis que le niveau archéologique 2 se place à la base de la couche 2 au contact de la couche III dont le sommet est affecté par une faible coupure pédologique. Un niveau archéologique plus profond (3a) a été observé dans la partie moyenne de la couche III dont la base est localement soulignée par la présence d'un quatrième niveau archéologique (3b).

Dans tous ces niveaux, l'outillage est mal représenté par rapport à la pléthore de produits de débitage et des déchets de taille, particulièrement abondants dans ce site établi sur des coulées de rognons de silex et qui manifestement correspond à une succession d'ateliers de taille. Les niveaux 1 et 2 ont été tout d'abord attribués par Cl. Thibault (1970) au Moustérien, « tardif » pour l'industrie du niveau 1 puis (1976) au « Périgordien ancien à couteaux de Chatelperron », avec « couteaux de Chatelperron rares, accompagnés de grattoirs et de burins atypiques, ainsi que d'outils denticulés » dans 1 et des couteaux de Châtelperron moins typiques et davantage d'outils de type Paléolithique moyen dans le niveau 2. Le niveau 3a très pauvre en outils, a été attribué au Moustérien de tradition acheuléenne d'après la présence "d'éclats de taille de bifaces, associés à de mauvais racloirs, des burins et des grattoirs atypiques, des raclettes, des

denticulés et des encoches" (C. Thibault op. cit, 1976), 3b a été décrit comme un Moustérien de faciès indéterminé riche en éclats de débitage et en éclats corticaux. D'après les observations de Cl. Thibault, la couche III était caractérisée par des processus importants de solifluxion et de cryoturbation reflet d'épisodes climatiques rudes. Dans le chapitre de sa thèse consacré à ce gisement Cl. Thibault ne put donner que des informations préliminaires, la fouille n'étant alors pas achevée. Par suite de phénomènes de cryoturbation, les niveaux archéologiques apparaissaient brassés et mélangés, excepté dans un secteur restreint où ils pouvaient être plus aisément isolés à l'exclusion toutefois de 3a et 3b. Le niveau 1, après trois campagnes de fouille, a livré 73 outils parmi lesquels des éclats considérés comme levallois atypiques, 9 racloirs peu typiques d'après les figures, dont un exemplaire sur face plane considéré comme une encoche large, un mauvais grattoir, un perçoir et trois couteaux à dos typiques considérés par Cl. Thibault comme des couteaux de Châtelperron mais qui pourraient tout aussi bien être des pointes aziliennes sur éclats outre un exemplaire composite (Cl. Thibault, 1970, pl. XXXV n°10 et infra fig. 8, n°3) de même style, 10 éclats corticaux considérés comme des couteaux à dos naturel, quatre raclettes peu caractéristiques, un éclat tronqué, une pièce interprétée comme un tranchet moustérien et que nous classerions plus volontiers parmi les trapèzes ou les flèches à tranchant transversal (Cl. Thibault, 1970, pl. XXXV n°12 et infra fig. 8, n°6), 10 pièces à encoche, 25 denticulés, un bec burinant alterne et 3 divers dont un grattoir épais. Cl. Thibault ne donne pas un inventaire des produits de débitage bruts et des déchets de taille. Il signale que tous les éclats sont à talon lisse et insiste sur l'abondance des éclats corticaux, outre la présence d'éclats de taille parmi lesquels « une dizaine d'éclats de taille de biface seulement » dont la présence ne nous est pas clairement apparue lors de la révision de ce matériel. Dans sa description des nucléus, Cl. Thibault indique la prédominance de nucléus informes, à plan de frappe unique à bord mal régularisé, denticulé outre la présence de rognons tout juste testés, prélevés sur place, dans les coulées de solifluxion. A l'examen de cette industrie qu'il place dans le Würm ancien, Cl. Thibault se pose le problème de son appartenance réelle. S'agit-il encore d'une industrie du Paléolithique moyen et dans ce cas de quel type de Moustérien, ou d'une industrie de passage entre le Paléolithique moyen et le Paléolithique supérieur, ou encore de « Périgordien ancien »?. Ces hésitations reflètent

bien les conceptions d'une époque où les idées évolutionnistes influençaient encore fortement les interprétations et où l'on attribuait aux grands ensembles lithiques des positions chronologiques très strictes. Du matériel archéologique du niveau 2, Cl. Thibault n'a donné qu'un inventaire rapide et partiel, signalant un couteau à dos typique (Cl. Thibault, 1970, pl. XXXVI n° 2 et fig. 8, n° 5), plusieurs couteaux à dos naturel, 4 éclats levallois dont un seul typique, 4 racloirs, 4 pièces à encoche et 15 denticulés, outre des raclettes dont deux sur éclats considérés comme des éclats de taille de bifaces.

Les niveaux 3a et 3b fortement déformés par la cryoturbation ont cependant livré des silex frais non concassés. D'après la description du fouilleur, les outils sont rares et consistent presque uniquement en couteaux à dos naturel. Le pourcentage d'éclats levallois augmente par rapport à celui des niveaux précédemment décrits et il y a de grands éclats de taille de biface, que nous n'avons pas pu isoler lors de notre révision. Les nucléus apparaissent « plus réguliers » que dans 1 et 2, caractère qui ne nous est pas clairement apparu lors de l'examen de ces séries. La matière première semble de meilleure qualité que dans les niveaux sus-jacents.

Couche IV : Limon sablo-argileux, faiblement pédogénisé au sommet, qui contient un niveau archéologique pauvre en vestiges (niveau 4) où les silex taillés, groupés par petites concentrations à la surface de la couche V sous-jacente, ont été attribués au Moustérien. Dans le niveau 4, le débitage apparaît plus massif que dans les niveaux sus-jacents. Il y a des couteaux à dos naturel et des denticulés outre un gros burin dièdre d'angle (C. Thibault, 1970, pl. XXXVI, n° 4 et fig. 8 n° 7) que nous n'avons pas retrouvé, un gros éclat tronqué par retouche abrupte et quelques éclats retouchés. Le débitage levallois est faiblement représenté.

Couche V : Limon sablo-argileux grisâtre montrant des marques nettes de pédogénèse et qui, au contact de la couche VI sous-jacente, a livré quelques rares vestiges attribués par le fouilleur, à l'Acheuléen moyen ou supérieur (niveau 5).

Le matériel archéologique est peu abondant et il a subi une désilicification avancée, comparable à celle d'autres séries attribuables à l'Acheuléen de Chalosse. L'outillage décompté par Cl. Thibault comporte un couteau à dos naturel, un burin transversal sur encoche latérale que nous n'avons pas retrouvé (C. Thibault, 1970, pl. XXXVI, n° 5 et fig. 8

n° 9), un biface partiel sur galet de quartzite (C. Thibault, 1970, pl. XXXVI, n°6 et fig. 8, n° 8). Parmi les quelques nucléus, il y a un exemplaire pyramidal à lamelles (C. Thibault, *op. cit.*, pl. XXXVI, n° 7) et un petit nucléus à enlèvements centripètes (pl. XXXVI, n° 8 et fig. 8, n° 9). Cl. Thibault hésite entre une attribution à l'Acheuléen supérieur ou à l'Acheuléen moyen.

VI : Coulée de rognons de silex et de blocs calcaires.

D'après divers critères morphologiques et pédo-logiques et selon les concepts de l'époque au cours de laquelle cette étude a été effectuée, Cl. Thibault (*op. cit.*) avait attribué les couches I et II au Würm III de la terminologie alors utilisée par les Quaternaristes, la couche III au Würm II, la couche IV au Würm I avec des indices de pédogénèse à son sommet qui représenteraient un vestige de l'interstade Würm I Würm II et la faible coupure pédologique observée à la limite des couches II et III, là où se place le niveau archéologique 2, comme un reste de la pédogénèse de l'interstade Würm II-Würm III. La couche V a été attribuée au Riss III.

La révision récente du matériel.

Cette révision a concerné l'ensemble des vestiges lithiques recueillis par Cl. Thibault ce qui correspond à un effectif nettement plus important que celui disponible lors de la rédaction de sa thèse.

- Les couches profondes.

Les couches 4 et 5 n'ont livré que très peu de vestiges. Ce matériel est plus patiné que dans les niveaux sus-jacents. Le débitage est non levallois à éclats. Dans la couche 5, l'outillage fort réduit comporte un biface à talon réservé sur galet de quartzite figuré par Cl. Thibault (fig. 8, n° 8), une pièce à encoche sur fragment de silex, deux pièces à retouche sur face plane dont une porte également une retouche abrupte directe, une pièce esquillée douteuse sur éclat. Les nucléus sont informes (4 exemplaires), un passe au nucléus centripète. La couche 4 a livré trois pièces à encoche dont une sur pièce tronquée, une encoche en bout et une encoche sur petit éclat plat, qui peut être levallois, deux denticulés sur éclats corticaux, un éclat cortical d'entame portant un enlèvement sur face plane, cinq éclats tronqués dont un cortical, un passant au grattoir et un court passant au racloir transversal ; un éclat levallois à retouche alterne sur un bord. Il y a un nucléus et deux débris informes. Les deux burins

(fig. 8, n° 9 et 10) figurés par Cl. Thibault n'ont pas été retrouvés

- L'industrie des couches supérieures

L'industrie des couches supérieures, couches 1, 2, 3 montre une grande uniformité, tant en ce qui concerne la faible abondance de l'outillage surtout constitué de pièces à encoches et de denticulés que les caractéristiques du débitage, particulièrement riche en éclats, le plus souvent corticaux et à talons lisses, avec également une composante laminaire (éclats laminaires et lames courtes à talon lisse épais) et lamellaire (lamelles larges à talon lisse) obtenue à partir de nucléus généralement plats à tendance prismatique sur petits rognons de silex local. Contrairement à Cl. Thibault (*cf. supra*) nous n'avons pas observé de différence en ce qui concerne la régularité du débitage, entre la couche 3 et les couches sus-jacentes.

La couche 3 globale (17 outils) a livré trois éclats, une encoche clactonienne sur bloc, un denticulé sur éclat à dos cortical, un bec sur nucléus. Du niveau 3a (9 outils, seulement) proviennent quatre denticulés, dont un sur nucléus informe et les trois autres sur éclat cortical (fig. 6, n°1), une encoche en bout, une encoche et une micro encoche clactoniennes, deux pièces à enlèvement proximal. L'outillage de 3b (22 outils) comporte 8 pièces à encoche, dont deux exemplaires inverses, 4 encoches clactoniennes et deux ordinaires et 12 denticulés (fig. 5, n° 2; fig. 6, n° 2, 3, 4, 5, 7), dont 4 exemplaires épais, 3 denticulés en bout et 5 ordinaires, un éclat tronqué et denticulé. Un racloir douteux complète l'ensemble.

Dans tous ces niveaux, les nucléus prismatiques à un plan de frappe dominant, viennent ensuite les nucléus globuleux, informes, sur éclat (fig. 6, n° 6), outre quelques exemplaires inclas-sables et quelques rares nucléus à enlèvements centripètes.

Les nucléus prismatiques sont courts, sur petits blocs, à plan de frappe lisse. Ils ont fourni des produits à tendance laminaire, à talon lisse (fig. 5, n° 1, 3, 4). Les bords de plans de frappe généralement mal régularisés ont le plus souvent un contour denticulé.

La couche 2 (67 outils) a surtout livré des pièces à encoche (19) et des denticulés (28). Parmi les encoches (fig. 5, n° 8) dominent les encoches clactoniennes (11) dont une est inverse. Parmi les encoches ordinaires il y a trois exemplaires inverses

sur éclat, une encoche transversale sur petit éclat, une encoche large peu profonde et une encoche large sur éclat à base amincie. Les denticulés (fig. 3, n° 2, 3, 5; fig. 5, n° 2, 5, 6, 7) sont le plus souvent épais nucléiformes, à coches clactoniennes sur éclat ou sur bloc. Deux denticulés dont un est inverse, sont associés à une retouche de racloir, un exemplaire est sur éclat aminci sur face plane (fig. 1, n° 4). Il s'y ajoute un grattoir à front et bords denticulés. Il y a 8 racloirs (fig. 3, n° 4). Deux sont concaves, un est à retouche abrupte, un sur éclat tronqué ou à base amincie, un sur nucléus à enlèvements outrepassés, un transversal sur petit éclat cortical. Il y a deux éclats tronqués, une pièce tronquée à amincissement issu de la troncature, un burin sur troncature retouchée douteux, trois éclats utilisés dont un à encoche sur face plane et enfin un fragment proximal de lamelle à dos épais (fig. 5, n° 12), une extrémité distale de lamelle à dos ou de pointe à dos (fig. 5, n° 13) deux éclats à dos (fig. 5, n° 10, 11), une pièce à dos sur éclat (fig. 8, n° 5).

Les nucléus sont le plus souvent prismatiques courts à un plan de frappe (133) ou des rognons à peine entamés (19) outre un grand nombre de débris informes (70). Il y a également des nucléus sur éclat (9) ou des éclats ne portant que quelques enlèvements (51), quelques nucléus centripètes (8), 4 nucléus carénés (fig. 3, n° 1 et 6) et un à museau, des nucléus bifaciaux (5) et un petit « chopping tool », deux nucléus à enlèvements multidirectionnels. Les lames sont courtes et larges (moins de 10 cm de longueur avec un mode situé entre 3 et 4 cm), à talon lisse, et ont fréquemment conservé des plages corticales.

Dans l'industrie de la couche 1, la plus riche en outils (90) dominant les encoches (32) pour la plupart clactoniennes et sur éclat. Il y a trois micro-encoches, une encoche large peu profonde sur nucléus (fig. 4, n° 1), un museau associé à une encoche latérale. Les denticulés (24 exemplaires, fig. 1 n° 1; fig. 2, n° 1, 2, 3, 4, 5, 8, 9) sont le plus souvent épais nucléiformes sur éclat ou petit bloc, il y a deux microdenticulés dont un transversal et l'autre inverse, un denticulé transversal associé à une encoche.

A cet ensemble s'ajoutent des racloirs peu retouchés, sur éclats. Un exemplaire est concave, un autre sur face plane, un à retouche biface, un est associé à un denticulé. Il y a un perçoir (pl. XXXV n° 6) et un bec, 7 éclats tronqués (fig. 4, n° 2) dont un porte une encoche, une petite lame à troncature oblique et une extrémité de lame à troncature

concave, un nucléus sur éclat tronqué, quatre éclats retouchés sur face plane, un mauvais grattoir (pl. XXXVI, n° 1) et un burin sur cassure, trois éclats et un débris retouchés et 6 éclats utilisés, un couteau à dos naturel, deux éclats à retouche abrupte, une lamelle à dos large, tronquée (fig. 8, n° 3), trois pièces à dos (fig. 8 n° 1, 2, 4), une pièce interprétée comme un tranchet par Cl. Thibault, mais qui pourrait être un trapèze ou une flèche tranchante (fig. 8 n° 6).

Les nucléus prismatiques à un plan de frappe dominant (89) généralement sur petits blocs ou rognons (fig. 2, n° 6, 7, 10) avec des exemplaires larges et plats sur éclat cortical (fig. 4, n° 8), un nucléus prismatique à deux plans croisés et 3 à plans orthogonaux. Il y a également des nucléus sur éclats (44), ne portant que quelques enlèvements, des ébauches (21), des nucléus à enlèvements centripètes (8), des nucléus globuleux (4), des nucléus informes (17) ou inclassables (6), un nucléus presque pyramidal, un nucléus passant au grattoir à museau, 4 nucléus à enlèvements bifaces le long d'une arête, et 4 "pseudo chopping-tools", trois nucléus à enlèvements multidirectionnels

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

L'industrie est la même dans ces trois couches, son débitage ne présente pas de caractères levallois. Cette industrie comporte des éclats laminaires, des lames courtes et des lamelles (fig. 5, n° 1, 4; fig. 7), détachés de petits nucléus prismatiques à plan de frappe non préparé et qui sont faits sur de petits blocs de silex ou à partir d'éclats corticaux particulièrement abondants dans cette industrie qui exploite les petits rognons de silex sénonien local. L'outillage est peu abondant par rapport aux produits de débitage et aux déchets de taille. Il comporte surtout des denticulés, généralement épais et à encoches clactoniennes, mais dont certains pourraient être des nucléus, des pièces à encoche, le plus souvent clactoniennes, des racloirs généralement de facture sommaire et peu intensément retouchés, quelques éclats ou lames tronqués, de rares grattoirs, burins et perçoirs et becs, des éclats retouchés ou utilisés mais pas de raclettes, et surtout ces pièces à dos parmi lesquelles celles à dos courbe, interprétées par Cl. Thibault comme des couteaux de Châtelperron, rappellent davantage des pointes aziliennes sur pièce support large. Le tranchet évoque plutôt un trapèze et en fin de compte cette industrie ne présente pas de caractères propres aux industries du Paléolithique moyen, si bien que nous

sommes tentés de la rajeunir et de lui attribuer un âge contemporain de la fin du Tardiglaciaire.

Par certaines caractéristiques, l'industrie des couches 1, 2, 3 de Pennon rappelle beaucoup les industries récentes des gisements de Villagrains en Gironde (M. Lenoir, 1983), notamment par la rareté des outils par rapport aux produits de débitage et déchets de taille, l'abondance d'éclats, le plus souvent corticaux et épais, caractères liés à la nature de ces sites d'ateliers implantés sur des gîtes de matières premières et surtout par la présence de denticulés épais nucléiformes sur blocs ou éclats épais tout à fait comparables dans les deux sites. Cependant à Villagrains, débitage laminaire et lamellaire sont peu développés, alors qu'ils sont représentés à Pennon, et les armatures sont rares (trois exemplaires). Pour Villagrains toute tentative d'attribution culturelle reste hasardeuse (M. Lenoir, op. cit.), mais l'appartenance de ces ensembles à l'Epipaléolithique n'est cependant pas à exclure et semble même constituer l'attribution la plus satisfaisante.

BIBLIOGRAPHIE

BELBEOCH (G.) et LENOIR (M.), 1997. Données nouvelles sur l'occupation préhistorique de la lande girondine. In : *Les Landes entre tradition et écologie*. Actes du XLVI^e Congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest. tenu à Sabres le 25-26 mars 1996 à l'invitation de la Société de Borda et du Parc Naturel régional des Landes de Gascogne. p. 63-79, 12 fig.

LEGIGAN (Ph.) et LENOIR (M.), 1990 - Exemples d'ateliers de transformation du silex : les sites préhistoriques de la ride anticlinale de Villagrains (Gironde). In : *Le silex de sa genèse à l'outil. Actes du V^e Colloque international sur le Silex*, M.-R.Séronie -Vivien et M. Lenoir (Dir.), Bordeaux 1987, *Cahiers du Quaternaire* n° 17, p. 429-432.

LEGIGAN (Ph.), LENOIR (M.) et RIGAUD (J. Ph.), 1978.- Découverte d'industrie lithique dans les alluvions quaternaires de la vallée du Gua-Mort (Gironde). *Les Cahiers du Bazadais*, p. 3-26, 4 fig., 4 pl., 1 tabl.

LENOIR (M.), 1985 - Présence humaine dans la Grande Lande au Paléolithique et à l'Epipaléolithique. In: *La Grande Lande. Histoire naturelle et Géographie historique*. Actes du Colloque de Sabres, 27-29 Nov. 1981, éd. C.N.R.S., p. 83-95, 4 fig.

THIBAUT (C.), 1970.- *Recherches sur les terrains quaternaires du bassin de l'Adour*. Thèse Doctorat d'Etat Es Sciences, Bordeaux, 814 p., 171 fig., 68 pl., 1 carte.

THIBAUT (C.), 1976. - Le gisement de Pennon, à Eyres-Moncube (Landes). U.I.S.P.P. *Livret Guide de l'Excursion A4. Sud-Ouest* (Aquitaine et Charente), p. 27-28, 1 fig.

* Michel Lenoir

Institut de Préhistoire et de Géologie du Quaternaire
UMR 5808 CNRS, Université Bordeaux I.

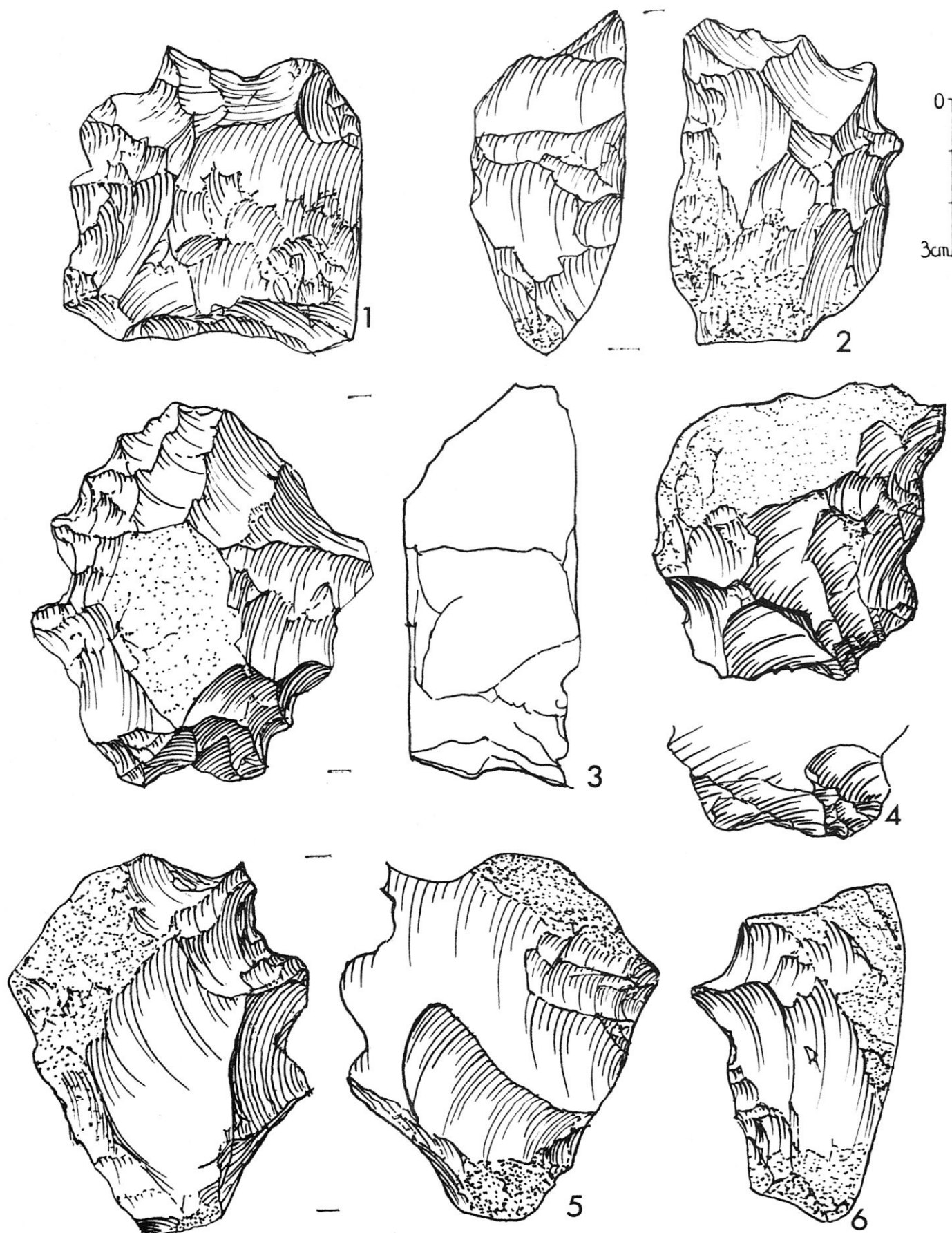


Fig. 1, n° 1 : niveau C, n° 2 à 6 : niveau 2;

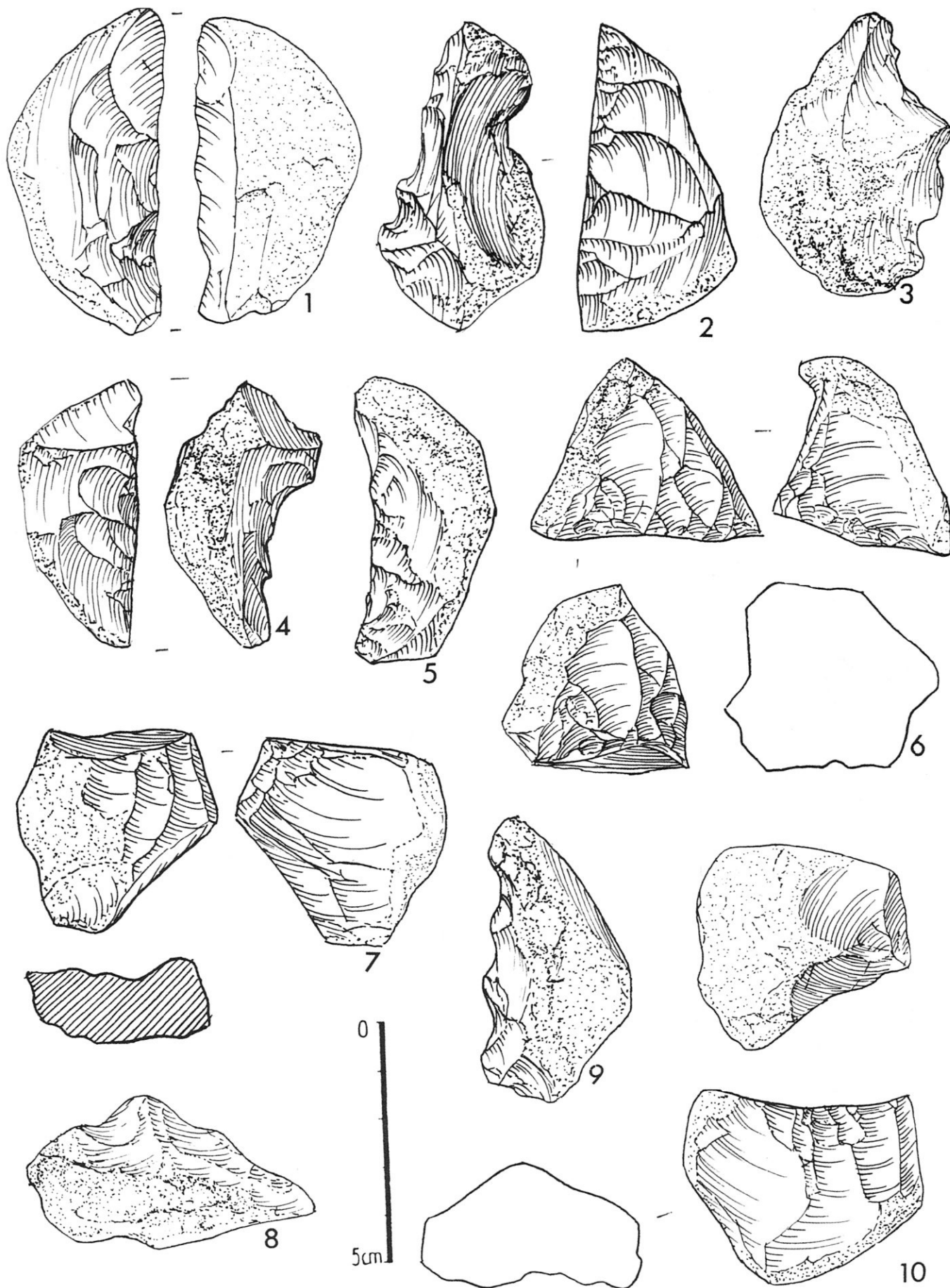


Fig. 2 : niveau I

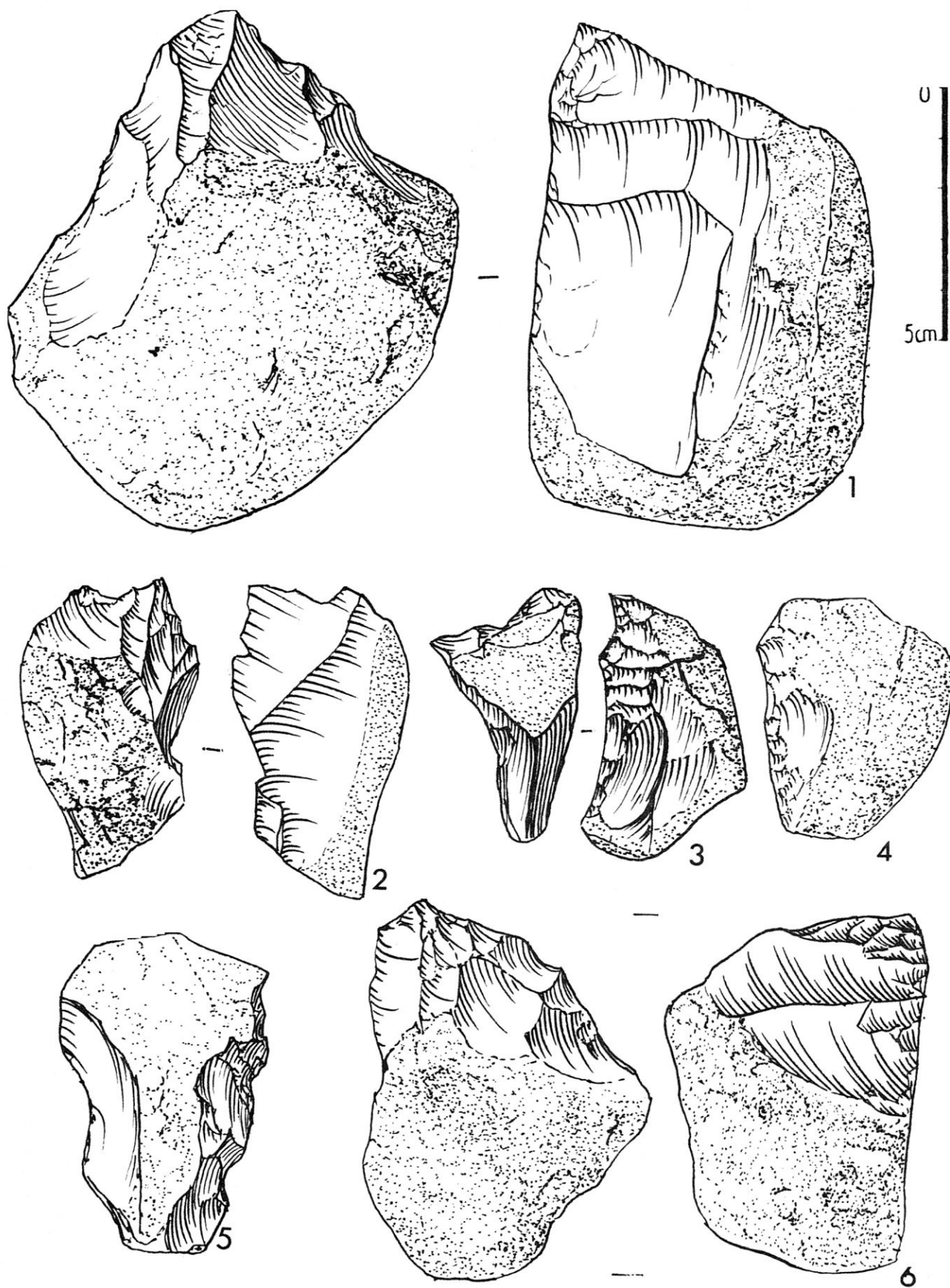


Fig. 3 : niveau 2

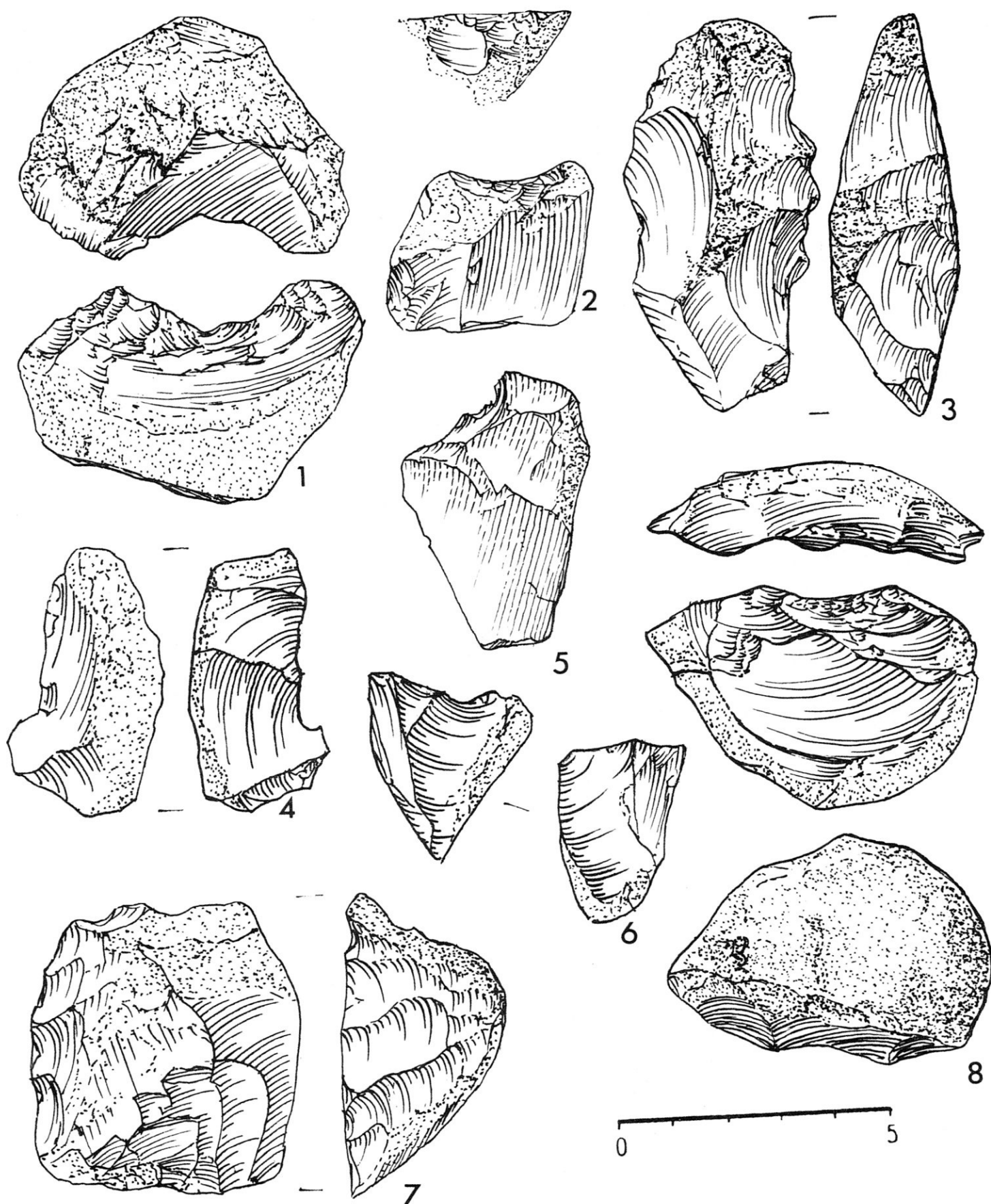


Fig. 4 : niveau 1

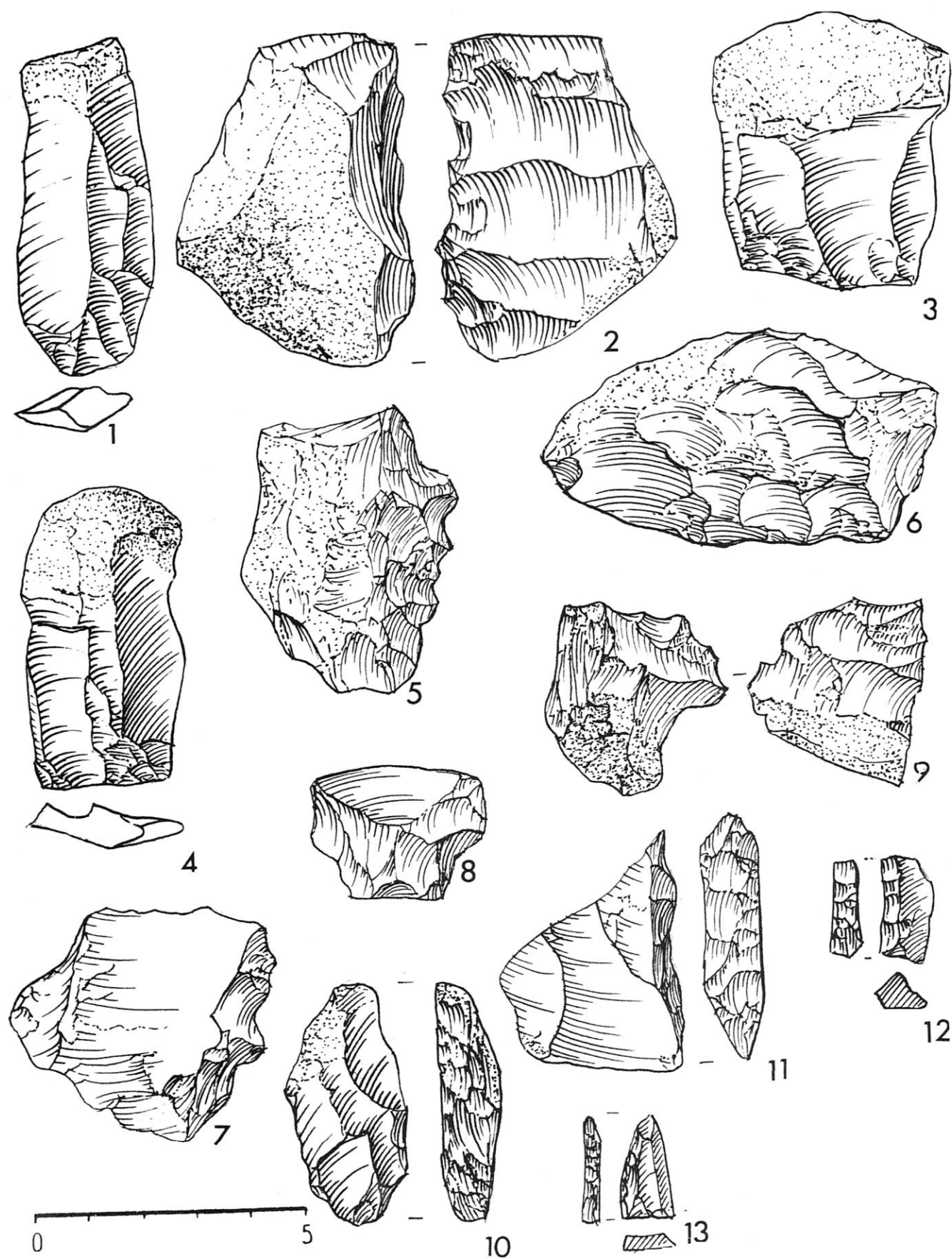


Fig. 5, n°1 à 4 : niveau 3b, n°5 à 13 : niveau 2

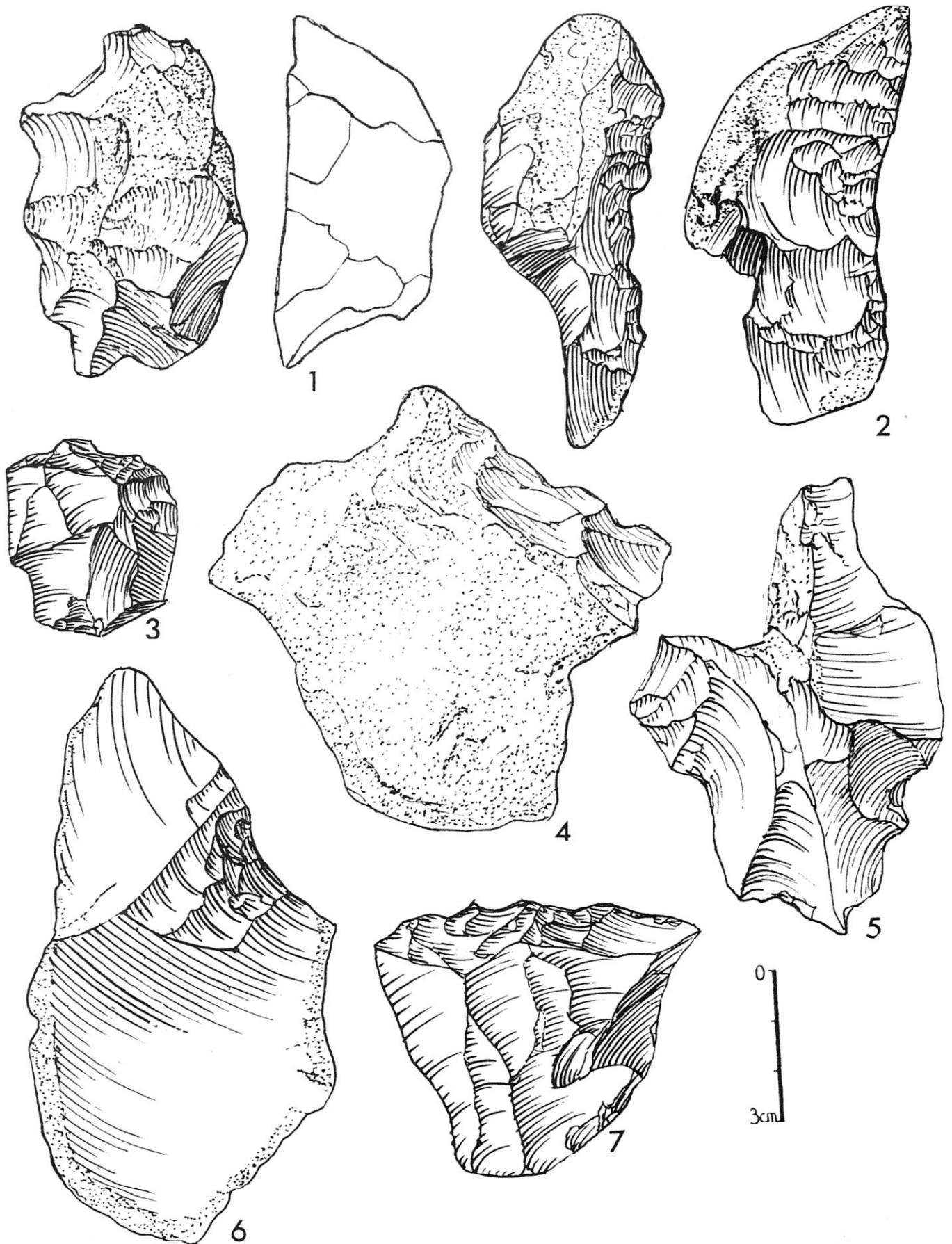


Fig. 6, n°1 : niveau 3; n°2 à 7 : niveau 3b

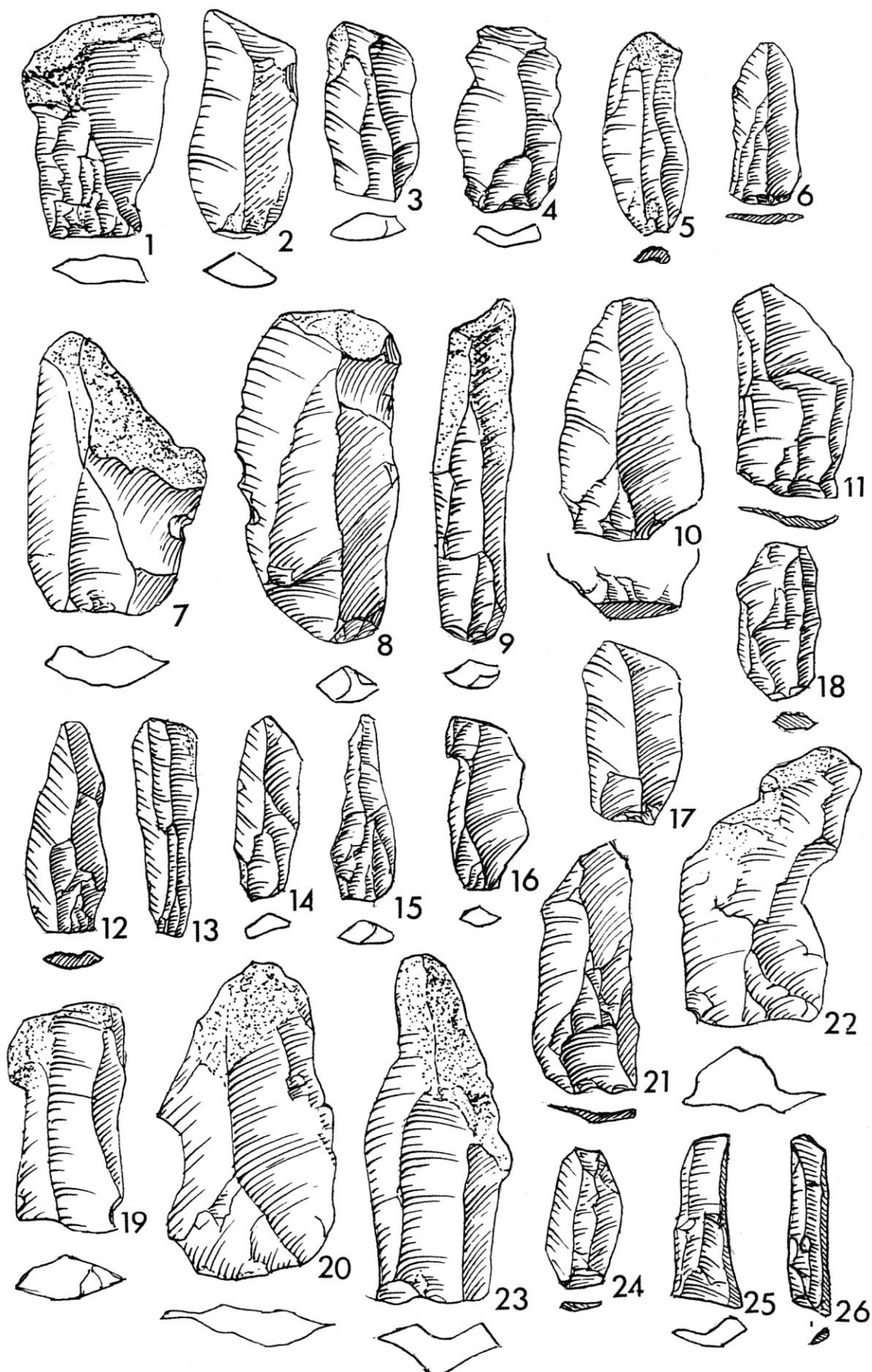


Fig. 7 : n°1 à 6 : niveau C, n°7 à 26 : niveau 2

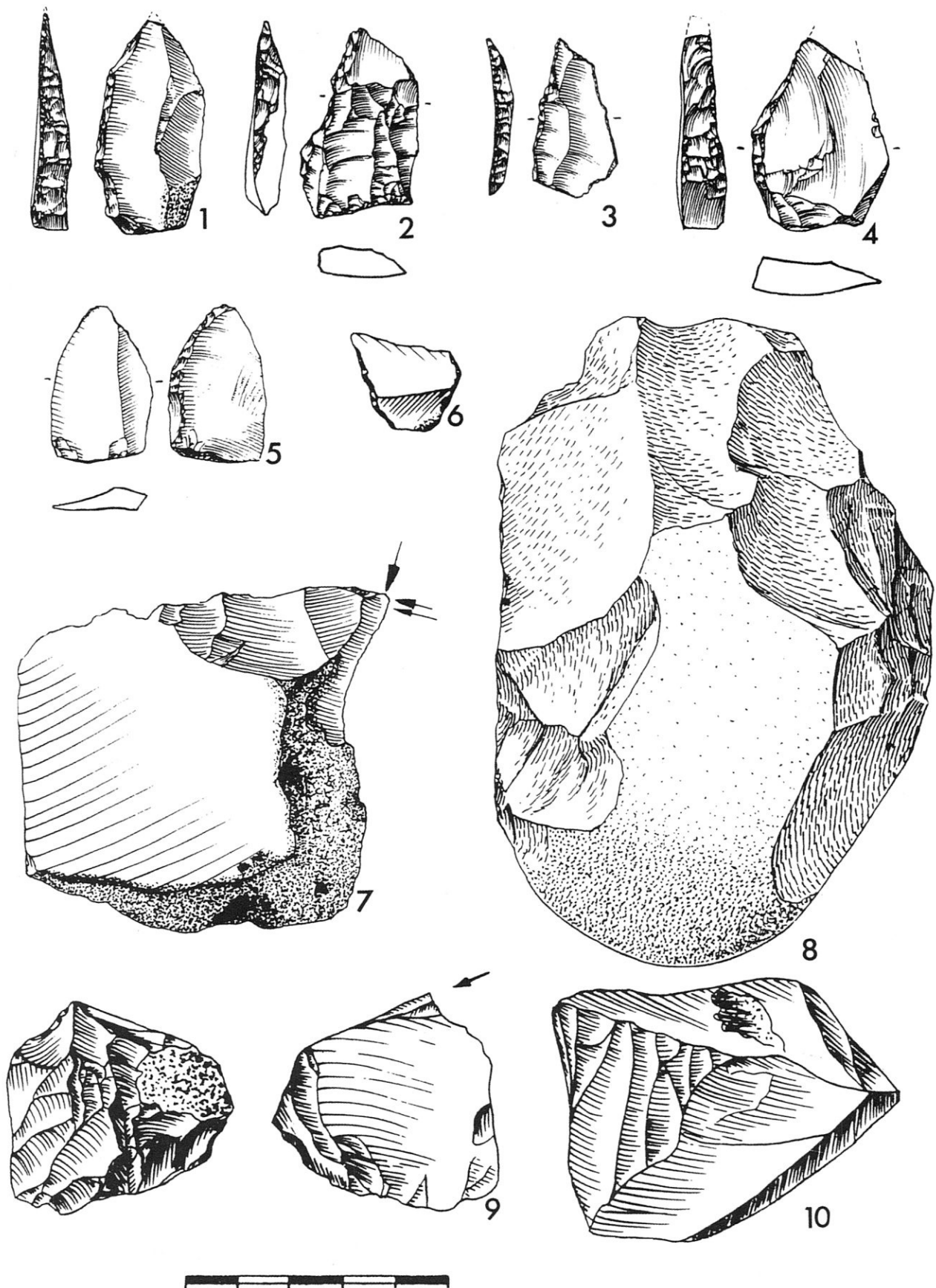


Fig. 8 (d'après Cl. Thibault 1970, n°1 à 4 et 6 : niveau 1, n°5 : niveau 2, n°7 : niveau 4, n°8,9,10 : niveau 5.